Chaire de philosophie de l'Europe

DCS

FACULTÉ DE DROIT
ET DES SCIENCES POLITIQUES

L'Europe face à la crise : quel modèle économique et social ?

Leçon n°10

Pour une articulation réfléchie entre efficacité économique et justice politique.

Séminaire du 09/03/2012

Jean-Marc FERRY

Formé à l'IEP de Paris, à Paris 1 puis en Allemagne aux côtés de Jürgen Habermas, Jean-Marc Ferry est d'abord devenu chercheur au CNRS puis a rejoint l'Université Libre de Bruxelles en 1990.
Devenu l'un des philosophes français les plus en vue à l'étranger, il a publié plus d'une vingtaine de livres de philosophie politique dont 5 consacrés à l'Europe.
Il dirige deux collections et fut le fondateur et président de la plus importante école doctorale d'études européennes au sein de l'Union. Il a rejoint Nantes pour 3 ans en devenant le titulaire de la « chaire de philosophie de l'Europe » destinée principalement à impulser et animer la recherche sur les questions européennes.

Faculté de Droit et des Sciences politiques
Chemin de la Censive du Tertre
BP 81307
44313 Nantes Cedex 3

Tel : 02 40 14 15 15
www.droit.univ-nantes.fr

www.univ-nantes.fr/droit

UNIVERSITÉ DE NANTES

Région PAYS DE LA LOIRE

Nantes Métropole
COMMUNAUTÉ URBAINE

Pour une articulation réfléchie entre efficacité économique et justice politique

La crise européenne en zone euro a un fondement économique et une origine politique. La vision néolibérale, qui domine les états-majors gouvernementaux en Europe comme aux États-Unis, s'appuie sans doute sur le pari d'une nouvelle manne émanant de pays émergents. D'où une incitation à délaisser la demande intérieure au profit d'une « politique de l'offre » et, partant, à programmer, sous nos latitudes, une sortie de la société de consommation en direction de la société de performance. Cette stratégie, qui présuppose une conception déséquilibrée du rapport entre efficacité économique et justice politique, appelle un retour réflexif sur la pensée classique et ses critiques.

L'Union Économique et Monétaire existe sur le papier. Mais l'union économique reste à faire, si par l'expression « union économique » on entend une union des États pour une politique économique non pas proprement « commune », mais « concertée ». Pour le moment, elle est strictement négative et disciplinaire.

Quelle est la situation de l'UEM ? – La politique monétaire a été confisquée par la BCE. Il n'y a plus de politique nationale du taux d'intérêt et, bien évidemment, plus de possibilité de manipuler un taux de change. Quant à la politique budgétaire, elle a été neutralisée par le pacte de stabilité et la pression apparemment irrésistible, exercée par l'Allemagne et la Commission, pour constitutionnaliser la « règle d'or » du retour à l'équilibre budgétaire. La rigidité du téléguidage automatique est antiéconomique, car il n'est pas tenu compte des différences de phase conjoncturelle et des disparités structurelles entre les Dix-Sept. Cependant, les politiques économiques structurelles de l'Union ne représentent qu'une très modeste masse financière de redistribution. Au total, on peut conclure à un désarmement de la politique économique dans l'espace européen et la zone euro en particulier.

Constitutionnellement parlant, l'Europe sociale n'existe pas, puisque le domaine social relève en principe de la subsidiarité. Il est vrai que le principe de libre circulation des travailleurs (et des étudiants) sur tout l'espace européen incite à harmoniser les régimes sociaux, par exemple, au niveau des remboursements de soins et des équivalences de diplômes. Il en va de même, tendanciellement, des régimes fiscaux dans la zone Euro. On n'en est certes qu'aux tout premiers pas. Cependant on vise la convergence des structures fiscales nationales, c'est depuis longtemps inscrit dans les recommandations, et l'on envisage de rapprocher les régimes de retraite et de sécurité sociale.

L'Europe sociale aurait-elle alors un commencement de réalisation dans les faits ?

Tous les citoyens de l'Union, quelle que soit la région de l'espace européen dans laquelle ils résident, jouissent en principe d'une couverture sociale. Mais cela n'a rien d'une spécificité UE. Les droits sociaux bénéficient traditionnellement aux résidents permanents étrangers. En revanche, l'UE n'a pas instauré de minimas sociaux transversaux. Il n'existe pas de salaire minimum européen garanti ; pas d'accord UE sur une éducation de base, une santé de base, un revenu de base. Tout cela est hors perspective dans les agendas officiels.

La doctrine politique actuellement dominante chez les dirigeants de l'UE est souvent dite néolibérale. Que veut dire « néolibéral », une étiquette dont personne de veut ?

C'est une doctrine qui s'en remet aux marchés financiers pour assurer une allocation optimale des capitaux ; qui fait confiance à une concurrence non faussée pour assurer une allocation optimale des ressources humaines et des immobilisations capitalistiques (FBCF) ; qui opte pour une « politique de l'offre » en situation keynésienne de relance (c'est-à-dire en situation de récession) et pour une « désinflation compétitive » en situation keynésienne de restriction (c'est-à-dire en situation de surchauffe). En fait, les catégories keynésienne du « stop and go » contracyclique ne conviennent pas à une politique qui, sous couvert de piloter l'économie, vise en réalité à la restructurer dans un sens compatible avec une certaine vision stratégique des relations économiques internationales ou intercontinentales à venir. Cette vision s'appuie sur le pari d'un avènement proche de demande solvable potentielle émanant de pays émergents, une manne qui, en raison du dynamisme économique et démographique de ces pays, semble autrement prometteuse que la demande intérieure de l'Occident. La « raison » économique inviterait par conséquent à dégager les ressources requises pour répondre à la demande extérieure par une offre adaptée, en centrant l'effort sur les secteurs d'exportation, en particulier les secteurs industriels de pointe. Aussi la « politique de l'offre » ne saurait-elle être comparée à la politique de la demande. Elle ne se situe pas sur le même plan, puisque la visée n'est pas l'*adaptation conjoncturelle* par les variations des taux d'intérêt, des liquidités bancaires, les politiques d'*open market*, etc., mais l'*ajustement structurel*, c'est-à-dire, pratiquement une compression des coûts salariaux et sociaux, ainsi qu'une maximisation des profits d'exploitation et des plus-values en capital.

Il s'ensuit que, suivant la doctrine actuellement en vigueur, la recherche effective d'une convergence, dans l'eurozone, des législations fiscales et sociales en perspective d'un gouvernement économique de l'Union *ne signifie pas* que ce dernier poursuive l'édification d'une Europe sociale. La mise en compatibilité juridique de systèmes sociaux nationaux, effectivement poursuivie

en zone Euro, a au contraire pour objectif d'asseoir un gouvernement économique de l'Union sur des principes et dispositifs destinés à neutraliser dans les disciplines monétaristes les réclamations en vue d'une Europe sociale. Cet objectif est congruent avec la préférence pour un « fédéralisme concurrentiel » qui favorise une allocation préférentielle des capitaux auprès des États moins-disant sociaux, environnementaux et fiscaux ; congruent également avec la volonté d'inscrire les disciplines monétaristes dans les Constitutions des États membres.

Tel qu'il se profile à travers les actes d'installation et de consolidation de l'objectif disciplinaire, le projet européen est contesté. On peut le comprendre déjà du fait que le « fédéralisme économique » est une formule de compromis bancal entre l'intérêt de la droite ordo-libérale pour un gouvernement capable d'imposer la « rigueur » à tous et l'intérêt de la gauche sociale-démocrate qui veut voir dans cette expression une fenêtre pour l'édification des « États-Unis d'Europe ». En attendant, la finalité latente est de démanteler l'État social et l'État politique lui-même. Non seulement on refuse de consacrer au niveau de l'Union les principes redistributifs de l'État social, mais on soustrait aux États membres les moyens d'une politique économique autonome et réellement concertée, ce qui revient à émasculer l'État politique, tandis que l'on agence la gestion des biens publics sous le régime du droit privé et de la propriété privée.

C'est ainsi que la co-souveraineté des États tend à devenir la façade trompeuse d'une codirection d'états-majors du métapouvoir économique. La « gouvernance » européenne est justement appelée ainsi, car elle s'est en effet délestée des caractéristiques essentielles d'un gouvernement étatique organisant la société européenne sous le présupposé que l'intérêt public transcende tout intérêt privé et même tous les intérêts privés pris ensemble[1].

Mon hypothèse centrale est que la crise de 2007-2008, sous dépendance de laquelle nous nous trouvons encore, cette crise « financière », qui a une *origine politique*, est en son fond une *crise économique*, et cela invite à réfléchir sur la nature du *lien entre l'économique et le social*.

1 Un travail critique et constructif intéressant serait peut-être de réfléchir à des critères normatifs pertinents, opératoires, du privé et du public (et de la distinction entre privé et public) en matière de régulation gouvernementale. Après tout, il est possible que la doctrine de Léon Duguit, doctrine bien française du « service public », soit cependant davantage qu'une exception française, une idiosyncrasie nationale.

LA CRISE ACTUELLE À UNE ORIGINE POLITIQUE

La financiarisation de l'économie, dont on parle à propos de la crise actuelle, commence avec la remise aux marchés financiers du financement des investissements économiques et des dettes souveraines.

Les banques ont été invitées à nourrir leur portefeuille avec des titres de marché financier. Les États de la zone Euro ont eu l'obligation de s'approvisionner sur les marchés financiers pour leurs emprunts. Il leur a été interdit de recourir à des prêts de leur banque centrale. La libre circulation des capitaux fut instaurée non seulement au sein de la zone Euro mais entre la zone et le reste du monde, ce qui exclut toute réglementation. Le taux directeur est, comme on sait, à disposition de la BCE, laquelle est souveraine pour la détermination de la valeur de l'Euro sur le marché des changes. La création monétaire n'a pas été gérée politiquement mais tout au plus sanctionnée par les marchés. Je pense à la monnaie créée par les mécanismes bancaires de multiplication du crédit (un dépôt fournit une base à un crédit lui-même à la source d'un nouveau dépôt et ainsi de suite). La contention des coûts salariaux, assortie de ce que l'on nomme les « dépenses fiscales », c'est-à-dire les cadeaux fiscaux aux détenteurs de revenus élevés, et la passation de pouvoir au marché financier, banquiers et compagnies d'assurance, a induit un cumul d'endettement privé (du côté des ménages aux USA d'où vient la crise) et d'exigences démesurées de rentabilité des placements (du côté des capitalistes). D'un côté, la dette privée a conduit à des catastrophes d'insolvabilité, tandis que l'exigence de placements à haute rentabilité détournait l'argent de ses emplois économiques (l'emploi et l'investissement).

C'est pourquoi on peut dire que l'inégalité des revenus est la cause réelle de la crise financière qu'en zone Euro on essaie à présent de juguler par le renforcement du FESF, complété par le MES[1]. Certains pensent que cette inégalité était prévue, en tout cas, prévisible, car elle est inscrite dans la logique de spécialisation économique, qui, elle-même, résulte de la création d'une vaste zone monétaire homogène (la zone €). Le « Sud » s'est ainsi spécialisé dans les services non exportables,

1 FESF : Fond Européen de Secours Financier, créé en été 2011, dont la dotation a été substantiellement augmentée, en octobre 2011, afin de rassurer les marchés. MES : mécanisme européen de solidarité (ou de stabilité ou de sauvetage, suivant les versions). Il sera opérationnel en juillet 2012 pour une capacité de crédit estimée à 500 milliards d'euros.

tandis qu'il est entré dans une phase de désindustrialisation. Il en résulte une détérioration des balances extérieures. La fameuse « indiscipline » des « buveurs de vin » ou « PIIGS » (Portugal, Italie, Irlande, Grèce, Espagne !) n'est pas une cause efficiente de la crise. De 1999 à 2007, l'Espagne et l'Irlande étaient mieux placées que l'Allemagne et l'Autriche, en ce qui concerne les déficits budgétaires. En revanche, les déficits extérieurs désignaient, pour la même période, le Portugal, la Grèce, l'Espagne, l'Irlande et l'Italie comme les pays les plus vulnérables de la zone **€**. Les déficits extérieurs, non les déficits budgétaires, sont les véritables marqueurs de la crise de surendettement au Sud de l'eurozone. C'est pourquoi les mesures prises, qui ne touchent qu'à la discipline budgétaire, procèdent d'une analyse économique erronée (si tant est qu'elles procèdent d'une analyse économique). De ce fait, elles n'apportent pas remède à la crise actuelle. Celle-ci est en effet une crise de la balance des paiements *avant* d'être une crise des Finances publiques. Son origine spécifiquement européenne est la spécialisation économique due à la monnaie unique, mais non pas, spécifiquement, l'indiscipline budgétaire. Cependant, la politique de l'offre programme un passage de la société de consommation à une société de performance. On peut désigner deux causes profondes de la crise américaine, toutes deux en rapport avec les inégalités de revenus. C'est :

1) L'endettement insoutenable des ménages, lié à la stagnation des salaires moyens.

2) La prise de risque inconsidérée des institutions financières, liée à une fuite en avant de la rentabilité du capital[2].

Les études internationales montrent que les USA ont été la tête de pont d'un mouvement général de dégradation de l'égalité dans presque toutes les sociétés développées : « Les inégalités rongent progressivement les systèmes démocratiques, mais elles condamnent également les systèmes économiques et, finalement, les sociétés à des crises financières violentes ». La société inégalitaire a une origine dont on peut dater historiquement le lancement de façon assez précise à l'avènement de Ronald Reagan et de Margaret Thatcher, donc autour de 1980, ces deux leaders ayant initié la « révolution conservatrice » qui a gagné le continent, d'abord la droite libérale-démocrate, puis la gauche social-démocrate qui, en effet, ne voit guère de solution de rechange à la monnaie unique, aux disciplines budgétaires et aux cures d'austérité. De ce côté, on s'en tient en substance à réclamer plus de justice fiscale, la suppression des niches et un certain rééquilibrage par l'impôt direct et un accroissement de sa progressivité. Mais on ne dit à peu près rien sur la restauration de politiques monétaires et budgétaires qui soient à la fois autonomes et concertées, coordonnées de telle sorte que l'on n'ait pas à imposer les mêmes disciplines à des sociétés nationales dont les situations conjoncturelles et structurelles sont parfois très différentes. Au niveau européen la doctrine monétariste néolibérale, gardée notamment par la droite allemande et la Commission européenne, a pu atteindre des sommets dans la rigidité et même la cécité, au point que de bons économistes oublient le style académique pour aller parler même d'imbécilité… à moins qu'il ne s'agisse de la programmation lucide d'un renversement dans la « composition organique » du revenu global, où une part prépondérante finirait par revenir aux revenus du capital (intérêts, dividendes, rentes, loyers, etc.) au détriment des revenus du travail (salaires, traitements, revenus d'entrepreneurs individuels, des professions libérales).

Cependant, le même mouvement d'analyse qui porte à mettre au jour l'origine politique de la crise financière nous en laisse entrevoir le fondement économique.

2 Eloi LAURENT, Ni péripétie ni cataclysme, *Esprit*, novembre 2009, pp. 13-16.

DU FONDEMENT ÉCONOMIQUE DE LA CRISE FINANCIÈRE

Ne nous laissons pas impressionner par la technicité des moyens mis à disposition de la spéculation financière. On dit que l'inventivité des banquiers et autres investisseurs est sans limite. Ces techniques nouvelles sont habiles, compliquées, mais elles ne sont pas conceptuellement « lourdes ». Il n'y a rien de particulièrement profond à saisir pour expliquer l'enrichissement des *traders* dont on peut sans trop de risque parier que le quotient intellectuel moyen ne fera pas faire un grand bon en avant vers ladite « société de l'intelligence ». La logique reste la même : celle du pari, à ceci près que ceux qui disposent de grosses masses financières peuvent faire des paris réussis sans trop prendre de risques. C'est ce que l'on nomme « Self-full felling prophecies » : les prophéties auto-réalisatrices.

On a beaucoup « titrisé » au 1er, au 2ème, au 3ème degré. L'important est ici de comprendre que :

- Ainsi se forment des bulles spéculatives ;
- Ces bulles ont été favorisées politiquement par les déréglementations ;
- Les bulles éclatent inévitablement.
- Quand elles éclatent, c'est l'État qui paie et,

en dernière instance, les contribuables, lorsque l'on exclut la création monétaire souveraine, tandis que les banques peuvent réaliser des plus-values énormes en achetant leurs propres titres, lorsque ceux-ci tombent au plus bas. Même chose pour les entreprises dont les actifs se sont financiarisés avec un surgonflement des comptes financiers.

- Les chutes de bourse ne sont que l'apparence d'une crise. Elles permettent d'intensifier les politiques de contention exercées sur les revenus du travail, et d'accroître ainsi la part du capital dans le revenu global.
- Il s'agit à terme d'un mauvais calcul, et c'est peut-être le plus étrange dans cette histoire qui fait suite aux Trente Glorieuses. Je ne peux m'empêcher de lire cette histoire comme celle de la régression dans l'intelligence macro-économique du problème systématique.

Prenons cette histoire de loin, bien en amont de l'époque actuelle. C'est l'histoire de la conception du rapport entre efficacité économique et justice sociale. Je la fais remonter à l'Economie politique classique et à son présupposé fondamental de convergence entre l'efficacité économique et la justice politique. Sur cette question Marx et Keynes ont eu, eux aussi, quelque chose à dire. Mais commençons par les gestes premiers de l'Economie politique, geste que l'on doit pour l'essentiel aux Lumières écossaises.

RÉTROSPECTIVE DE LA PENSÉE CLASSIQUE

De « La richesse des nations » d'Adam Smith on retient le thème de la « main invisible » ainsi que son admiration pour les gains de productivité réalisés avec la division technique du travail (la célèbre fabrique d'épingles).

Le thème de la main invisible renvoie à un modèle, une matrice conceptuelle héritée de la métaphysique générale du 17ème siècle, puis élaborée conceptuellement chez Leibnitz, avec le modèle de l'intégration mathématique et la métaphore du parallélogramme de forces (des forces interagissent de façon aveugle mais la résultante physico-mathématique de cette interaction est rationnelle). Isaac Newton n'est pas non plus étranger à ce paradigme, ni Jean-Jacques Rousseau et son concept intégrateur de volonté générale (la « somme des différences »), ni Emmanuel Kant avec les thèmes de l'« insociable sociabilité », de la « contrainte perverse » et d'un « accord extorqué », que l'on rencontre dans la théorie de l'histoire qui perce à travers ses écrits politiques ; ni enfin, chez Hegel, dont la célèbre allégorie de la « ruse de la raison » a été retenue, chez nous, bien souvent, comme le noyau de sa philosophie de l'histoire. En vérité, il s'agissait plutôt d'un mythe à visée didactique, mais qui n'en traduit pas moins la prégnance de ce logocentrisme caractéristique des « philosophies bourgeoises » de la société et de l'histoire.

Cependant, derrière le mythe logocentrique : « main invisible », « volonté générale », « dessein de la nature », « ruse de la raison », se tenait un présupposé optimiste de convergence : convergence entre le réel et le rationnel, entre la nature et la liberté, entre la libéralisation des intérêts et la réalisation du droit ; et, en ce qui concerne spécifiquement l'Economie politique, convergence entre l'efficacité économique et la justice politique (distributive).

Ce présupposé de convergence (celui de l'Economie politique classique) repose sur une double imputation faite à l'institution du marché en général :

- Le marché assure une allocation optimale des ressources en général et des facteurs de production (travail) en particulier.
- Le marché assure une juste rémunération de la contribution productive différentielle de chacun.

Dans la mesure où le marché est un bon indicateur de valeur (à vrai dire, pour un ordolibéral, le seul bon indicateur concevable), il assure tout à la fois l'efficacité économique, du côté de la production, et la justice politique, du côté de la distribution. De ce point de vue, on ne différencie pas nettement entre deux logiques ou rationalités pourtant distinctes : une rationalité technique à quoi renvoie le principe d'efficacité productive, et une rationalité politique à quoi renvoie le principe de justice distributive.

On sait que l'absolutisation du marché entendu comme l'instance ou l'institution censée détenir un primat fonctionnel dans la répartition de la valeur socialement produite, cet absolutisme du marché n'avait pas la signification idéologique qu'elle a pu revêtir aux plus grandes heures du « fanatisme du marché », dénoncé en ces termes par l'économiste « repenti », Joseph Stiglitz. Déjà dans le contexte des Lumières écossaises, Adam Ferguson, ce « nietzschéen » à l'anthropologie optimiste, s'appliquait dans un sens proprement méthodique à mener l'imagination aussi loin qu'il est raisonnablement possible en direction de l'équilibre

social spontané et, en ce sens, « naturel », que pourrait réaliser le libre jeu des forces vives individuelles avant que ne doivent en pratique intervenir des règles de droit – l'État, par conséquent – afin d'assurer cet équilibre seulement approché par la société civile laissée à elle-même, en autorégulation, contre les dérives d'une liberté sans frein.

Cependant, c'est du côté allemand ou prussien que les Lumières ont développé la conceptualité qui met en place une tension entre la société civile et l'État politique. Ce n'est pas un hasard si Hegel, qui avait lu les Ecossais, est au fond le premier grand penseur d'une constitution profonde des sociétés modernes et de leur « éthicité » (*Sittlichkeit*) où s'articulent en trois moments différenciés la famille, la société civile et l'État politique. Cependant, avant Marx, Hegel avait perçu que, loin de réaliser une harmonie spontanée, le libre jeu du marché, c'est-à-dire la non-organisation politique de la société civile, produirait un antagonisme croissant entre, d'un côté, les riches propriétaires, détenteurs de la richesse sociale, et, de l'autre côté, une « plèbe » allant s'appauvrissant.

D'où la nécessité, selon Hegel, d'un État politique et d'une Administration publique soutenus par une organisation des activités sociales, des métiers et fonctions dans des « états », des *Stände*, reliés entre eux et représentés au sein d'un Parlement délibératif mais dépourvu de pouvoir législatif direct. Voilà un schéma qui évoque de façon étonnante la constitution sociale profonde de l'Union européenne et, avant cela, celle de nos États sociaux contemporains, ainsi qu'Eric Weil en avait déjà fait l'observation. L'État politique hégélien, appuyé par une Administration publique forte et impartiale, devait en effet être capable de redistribuer la richesse socialement produite, mais sans chercher l'égalisation matérielle des conditions, et avec le souci d'équilibrer les prélèvements fiscaux entre différentes assiettes ; sans qu'aucun ne pèse lourdement sur une catégorie sociale ou sur un secteur économique.

En même temps, Hegel avait pensé non seulement l'État politique suivant une construction soucieuse de faire la part de ce qui, de droit, revient à la puissance publique, mais également l'État social, fiscal et redistributif.

Karl Marx a suivi largement l'analyse de Hegel, quant au diagnostic/pronostic d'une paupérisation de la plèbe et d'un antagonisme montant entre deux classes dans le monde moderne. Mais il s'est démarqué du « vieux », comme il l'appelait, quant à la solution politique proposée. Celle de Marx, comme on sait, se situe à l'opposé de la solution politique hégélienne, puisqu'elle consiste à poursuivre une « abolition » finale de l'État, en liaison avec la perspective d'une société enfin « réconciliée », une société qui aurait donc surmonté la division politique en même temps que la division sociale en deux classes, à vrai dire, par la suppression de l'une au profit de l'autre, ce qui, d'un point de vue hégélien, est une étrange *Aufhebung*.

Demandons nous — la question ne me paraît pas dépassée — ce que Marx pouvait bien vouloir dire exactement en parlant d'une « contradiction » capitaliste fondamentale. Y a-t-il une pertinence de ce verdict ou de ce diagnostic ?

Cela nous porte à soulever des questions basiques :

• En quoi consiste la supposée contradiction interne qui fait, comme avait pu prophétiser Marx, que le capitalisme serait à lui-même son propre fossoyeur ?

• L'autosuppression serait-elle absolument interne, immanente à la logique même de la confiscation capitaliste de la plus-value d'exploitation du travail ?

Si oui, alors la contradiction serait strictement économique et, dans cette mesure, affectée d'une nécessité quasiment mécanique.

• À moins que Marx ait dû faire appel à ce moment « subjectif » que représenterait la prise de conscience critique et, consécutivement, l'action révolutionnaire organisée des classes exploitées, auquel cas la « contradiction » économique n'éclaterait que moyennant la médiation d'une praxis politique préparée par une théorie critique, ce qui, en principe, ne ressortit pas à une nécessité quasi mécanique ou strictement interne au processus économique de production et de répartition.

Je n'entre pas dans les débats savants, néoricardiens, qui visent à tester la réfutabilité ou la vérifiabilité de la thèse marxienne d'une baisse tendancielle des taux de profits, tout en cherchant à modéliser le passage problématique entre l'expression par les prix et l'approche par la valeur-travail. La théorie des rendements décroissants est largement admise au-delà des considérations sectorielles, car les premiers investissements lourds, susceptibles de déclencher le take-off d'économies sous-développées, réalisent une quasi-révolution dans les conditions de la reproduction matérielle des sociétés. Ainsi en va-t-il, par exemple, de l'alphabétisation. Cependant, les destructions massives d'infrastructures industrielles et urbaines de sociétés développées peuvent également favoriser des reconstructions spectaculaires, ainsi que ce fut le cas dans l'Allemagne occidentale d'après-guerre. Indépendamment même de ces situations limites, le capitalisme fonctionne en régime de croisière sur une dynamique de « destruction créatrice », si bien qu'on a même l'impression qu'il serait capable de trouver sans cesse un

nouveau souffle, grâce à l'innovation. Peut-être Marx, en raison même de son matérialisme, a-t-il sous-estimé la « spiritualité » des facteurs de croissance et de productivité, en particulier lorsqu'il y va d'une « croissance durable » et d'un « développement humain » ; car alors les clés de la dynamique socio-économique sont plutôt à rechercher du côté de l'éducation, de l'enseignement, de la recherche et, finalement, de la culture. Mais je ne m'avancerais pas trop dans cette direction critique, en ce qui concerne la pensée de Marx, car, lorsque l'on porte attention à ses *Grundrisse* plutôt qu'au *Capital*, il est patent qu'il voyait justement dans le progrès des sciences, d'abord, puis dans le « libre épanouissement des individualités », grâce à la culture, le secret de la prospérité.

De fait, les sociétés industrielles ont en tout cas créé d'énormes infrastructures techniques qui tendent à réaliser une sorte de monopole naturel. Ainsi, par exemple, sur les transports ferroviaires ou sur les centrales électriques. Il s'ensuit que la concurrence de nouvelles entreprises sur le même secteur d'activités suppose des immobilisations de départ qui peuvent décourager l'incitation privée à investir. Cela trace une voie pour l'économie mixte. Là, le secteur public a un rôle stratégique à jouer dans la croissance et le développement. En régime de croisière ce secteur fonctionne sur un profit minimal, voire nul ou même sur un déficit d'exploitation, tout en étant indispensable, afin que soit assurée la continuité du service.

D'une manière générale, l'économie a fonctionnellement besoin d'un secteur de base puissant : transports, énergie, mais aussi les services postaux, les télécommunications, et encore, l'éducation, la santé, la recherche. Ce sont là les infrastructures mêmes du développement. Mais il y a un intérêt spécifique que représente ce secteur, disons, « social », lorsqu'il est organisé selon des règles de gestion publique : alimenter en continu le revenu utile à la réalisation du profit du secteur privé économique. Le débouché que représente pour le secteur privé le secteur public donne logiquement son plein rendement lorsque, notamment, les dépenses de fonctionnement de ce dernier, à commencer par les salaires et les traitements, sont eux-mêmes financés sur un déficit structurel des Finances publiques. Dans la mesure où ce déficit ne peut lui-même être cumulé dans les dettes souveraines au-delà d'un certain plafond, l'économie capitaliste est alors assignée à des cycles de récession d'une autre amplitude que les cycles ordinaires, liés aux anticipations des entrepreneurs privés, tels que la théorie en avait été faite avant Keynes lui-même.

Quoi qu'il en soit, le secteur public des économies mixtes mérite une attention sur le point systématique mais simple et précis qui nous intéresse par rapport au diagnostic ou au pronostic marxien d'une baisse tendancielle des taux de profit et, finalement, d'une autosuppression du capitalisme comme tel. L'existence et la fonctionnalité du secteur public dans nos systèmes socio-politiques semble contredire le pronostic de Marx en suggérant par les faits que le capitalisme résiste ou survit grâce au débouché que lui offre un large secteur de l'activité, de l'emploi, de la production, du revenu et de l'investissement, en étant soustrait à l'impératif de la rentabilité directe ou, si l'on préfère, en étant socialisé sur l'autel du profit. C'est en effet une façon d'assurer au secteur privé les débouchés qu'il ne génère pas lui-même et sans lesquels, peut-être, il végéterait.

Des économistes néomarxistes ont d'ailleurs ressenti l'urgence, dans les années soixante, de réagir à cette évolution/adaptation sociale-keynésienne du capitalisme, en s'efforçant de montrer que l'économie mixte avait ses limites (Paul Mattick) ou que le Capitalisme Monopolistique d'État (CME), comme un symptôme de fin de vie, ne serait qu'une ultime tentative, après l'impérialisme colonial, de retarder l'échéance de la crise décisive (Ernest Mendel). Ces intellectuels marxistes étaient encore sous le choc du sauvetage keynésien, et ils jugeaient important de renforcer le bastion de l'orthodoxie, sans chercher véritablement à lire, à travers Marx et Keynes, à la fois ce qui pouvait générer les crises capitalistes et chaque fois, cependant, ses bouées de sauvetage sinon ses planches de salut.

John Maynard Keynes n'a pas mis fondamentalement en cause, il est vrai, la rationalité du système capitaliste. Il ne semblait pas voir un problème structurel dans le risque que le processus de production ne génère pas pour l'écoulement de ses produits en régime de profit une distribution de revenus telle que l'incitation à investir puisse être maintenue sur la durée, à travers les cycles conjoncturels d'expansion et de récession. L'incitation à investir était certes, à ses yeux, un problème central, mais essentiellement sous son aspect conjoncturel. La réitération du cycle économique ne saurait poser le problème d'une insuffisance du revenu global distribué, mais seulement de l'emploi de ce revenu, duquel dépend un arbitrage, effectué par les acteurs économiques, entre la dépense et l'épargne. Du fait qu'à partir d'un certain développement socio-économique la propension à épargner augmente plus que proportionnellement à la croissance du revenu distribué aux ménages, le problème qui, encore une fois, (en suivant Keynes) ne tient pas spécifiquement au niveau du revenu global mais à son affectation, ce problème se résume alors immédiatement à déterminer dans quelle mesure

le niveau d'épargne globale détendra suffisamment le taux d'intérêt de l'argent pour situer ce dernier en deça du taux de rentabilité attendu d'unités supplémentaires d'investissements productifs ou de force de travail, de sorte que ce différentiel constitue pour le détenteur de capital une incitation à investir et/ou à employer. Keynes préconisait des actions ponctuelles principalement sur ces deux outils de la politique économique que sont le taux d'escompte et le budget de l'État.

Quant à la manipulation du taux d'escompte ou de réescompte, des taux d'intérêt de l'argent en général, la préoccupation ne peut guère concerner que le très court terme, du fait que, si l'on baisse le taux directeur, alors le volume d'épargne tend à diminuer, l'épargne étant du coup moins intéressante, ce qui fait remonter les taux, puisque l'offre de monnaie se fait plus restrictive, et inversement : si l'on augmente le taux directeur, le volume d'épargne tend à augmenter, ce qui fait baisser les taux. Il est par conséquent malaisé de réguler l'affectation de la masse monétaire par une politique des taux d'escompte, sans devoir intervenir en permanence sur l'évolution des marchés monétaires. En revanche l'État peut agir indirectement sur la rentabilité attendue de l'investissement (la FBCF) et l'emploi (l'embauche de travailleurs) en consentant un déficit budgétaire mesuré par ce qui devrait être ajouté au niveau actuel de la dépense (principalement) des ménages, pour que l'incitation capitaliste soit stimulée à une intensité susceptible d'acheminer l'économie vers le plein emploi des facteurs de production. Les formations politiques et les courants doctrinaux d'inspiration socialiste, sociale-démocrate et démocrate chrétienne ont vu dans ce raisonnement qui, chez Keynes, ne visait qu'à soutenir le capitalisme, un argument en faveur de prestations sociales strabilisées, systématiquement versées par voie redistributive. Cela revenait à consacrer le passage de l'État libéral comme simple « État gendarme » à l'État social entant qu'« État providence » ou de « bien-être » (*Welfare*).

De ce point de vue, le lien entre la crise économique et la crise financière devient plus clair.

La recherche inconsidérée de la rentabilité maximale du capital conduit tout à la fois à réduire les coûts sociaux et salariaux, c'est-à-dire à contenir, voire à comprimer le revenu disponible des ménages, ce qui pousse ceux-ci à emprunter auprès des banques, et, par voie de conséquence keynésienne, à détourner les entrepreneurs de l'investissement productif au profit de placements financiers, parce que, d'une part, ils ont des incertitudes légitimes quant à une évolution positive de la demande solvable des ménages et, d'autre part, le recours de ces derniers à l'emprunt tend à rendre attractifs les taux d'intérêt de l'argent, et donc les placements financiers, tandis qu'au regard de ces taux d'intérêt le taux dit d'efficacité du capital, soit, la rentabilité de l'investissement productif, cesse lui-même d'être attractif.

En revanche, une politique « sociale » incite à consommer, du côté des ménages, tout en libérant leur capacité de financement, c'est-à-dire leur épargne, tandis que, du côté des entreprises, l'incitation à investir se voit doublement restaurée : par la perspective de demande soutenue des ménages et par la modération des taux d'intérêt de l'argent.

Cela pourrait nous mettre sur la voie d'un théorème simple, certes, mais qu'il n'est pas aisé de réfuter en raison même de son évidence logique : *la croissance économique est d'autant mieux assurée que le système de répartition repose sur des principes fondamentalement égalitaires correspondant à notre conception intuitive de la justice sociale.*

Quelle est cette « conception intuitive » ?

C'est avant tout, me semble-t-il, que chaque membre de la collectivité dispose d'un accès convenable à la valeur ajoutée par cette collectivité, ce qui s'énonce dans le principe d'un revenu social minimal universel et inconditionnel, et non pas avant tout dans le principe différent d'une rétribution différentielle mesurant la contribution productive de chacun.

Le principe universaliste est démocratique. C'est un principe de premier rang, tandis que le principe différentialiste, qui est méritocratique, ne vient qu'en second rang (toujours selon la conception « intuitive » mais « bien pesée » de la justice sociale).

Cette hiérarchie pourrait se traduire institutionnellement dans un nouveau schéma de répartition du revenu social. Serait regardée comme *primaire* la distribution égalitaire d'un revenu social de base, et comme *secondaire* la répartition du « surplus » suivant le principe rétributif de la rémunération des contributions productives de chacun.

La perspective d'où l'Europe sociale serait organisée sur ce nouveau paradigme de la répartition se laisse justifier sous un double argument :

- La justice sociale, car son principe est celui qui épouse le mieux nos conceptions intuitives de ce qui est minimalement juste ;
- L'efficacité économique, car le système capitaliste joue actuellement contre son propre « intérêt général » en creusant l'inégalité rétributive entre la part du travail et celle du capital. En outre, il a constitutivement besoin d'une ressource exogène de revenu.

Chaire de philosophie de l'Europe

FACULTÉ DE DROIT ET DES SCIENCES POLITIQUES

L'EUROPE FACE A LA CRISE. QUEL MODELE ECONOMIQUE ET SOCIAL ?

Leçon n°1 - Civilité, Légalité, Publicité, 1. Le legs civilisationnel de l'Europe historique. [21 octobre 2011].
Leçon n°2 - Civilité, Légalité, Publicité, 2. Défis et dilemmes actuels de l'Europe politique. [21 octobre 2011].
Leçon n°3 - L'intégration européenne en débat, 1. Des différenciations déroutantes. [04 novembre 2011].
Leçon n°4 - L'intégration européenne en débat, 2. Pour un rééquilibrage. [04 novembre 2011].
Leçon n°5 - D'un gouvernement économique en zone euro. L'idée d'un « fédéralisme exécutif » : mythes et limites. [02 décembre 2011].
Leçon n°6 - Europe : les scénarios de sortie de crise en zone Euro. [16 décembre 2011].
Leçon n°7 - Approches différentielles de la notion de crise. [03 février 2012].
Leçon n°8 - De la crise de système à la crise d'identité 1 : Cadres théoriques. [17 février 2012].
Leçon n°9 - De la crise de système à la crise d'identité 2 : Modèles critiques. [02 mars 2012].
Leçon n°10 - L'Europe face à la crise. Pour une articulation réfléchie entre efficacité économique et justice politique. [09 mars 2012].
Leçon n° 11 - Efficacité économique et justice politique. Essai de systématisation [23 mars 2012].
Leçon n°12 - Pour un socle social européen. Expliciter le lien entre l'économique et le social. [30 mars 2012].
Leçon n°13 - Crise du Welfare et critique du Workfare. [06 avril 2012].
Leçon n°14 - La déconnexion de l'économique et du social. [13 avril 2012].

Conception Faculté de Droit et des Sciences politiques de Nantes - Mai 2012 © Université de Nantes

www.univ-nantes.fr/droit

Région PAYS DE LA LOIRE

Nantes Métropole COMMUNAUTÉ URBAINE

UNIVERSITÉ DE NANTES